

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1743 - page 2193

95 - Val-d'Oise

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture du Val-d'Oise.

LES ENFANTS DE LA OUMMA.

Objet : soutenir les personnes dans le besoin par le biais de nos actions ; visiter les malades séjournant à l'hôpital ou en centre de soins, de soutien et d'orientation scolaire et d'insertion professionnelle ; agir pour des collectes de vêtements et de nourriture afin de faire des maraudes dans la rue pour les nécessiteux et aux personnes dans le besoin, à travers des visites à domicile ; intervenir et participer à l'élaboration d'évènements dans le but de l'animation des territoires ; développer une dimension humanitaire dans le but d'apporter notre aide à la solidarité dans les pays ayant des besoins spécifiques.

Siège social : 8, TRS de la Pirouette, 95800 Cergy.

Date de la déclaration : 17 avril 2015.